

*XII^e Assemblée Régionale Afrique
Brazzaville, du 3 au 6 mai 2004*

Résolution sur l'Irak

* * *

La XII^{ème} Assemblée régionale Afrique, réunie à Brazzaville du 3 au 6 mai 2004,

RAPPELANT la résolution sur la situation en Irak adoptée par le Bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, réuni à Cayenne les 21 et 22 janvier 2004, qui exige que «Le peuple Irakien retrouve sa pleine Souveraineté et puisse choisir son régime et ses dirigeants» et qui réaffirme « Le caractère incontournable des Nations Unies, seule autorité légitime pour encadrer le processus de transition » en Irak ;

CONDAMNE AVEC ENERGIE :

- les atteintes aux droits de l'homme en Irak et la torture des prisonniers Irakiens par les forces d'occupation ;
- les crimes massifs et quotidiens dont est victime le peuple Irakien de la part des forces d'occupation ;

EXIGE la destruction des lieux de culte et du patrimoine historique Irakien, le retrait des forces d'occupation dans les plus brefs délais et de laisser le peuple Irakien décider librement de son avenir.